

*Article 31 du Règlement*

Je tiens aussi à féliciter les milliers de Canadiens qui ont consacré temps, énergie et ressources à recueillir des secours et à les envoyer dans les régions sinistrées.

Malheureusement, toutefois, il semble que la coordination des secours canadiens laisse à désirer. Des volontaires qualifiés n'ont même pas pu se rendre sur la scène de la tragédie faute de simples pièces d'équipement comme des tentes et des couvertures. On s'est aussi interrogé sur le manque de communication entre Protection civile Canada et les Affaires extérieures. J'espère que le ministre va se pencher là-dessus et faire rapport à la Chambre.

Entre-temps, j'espère que le tremblement de terre nous aura au moins appris une chose, à savoir que les Soviétiques sont des êtres humains comme nous. Si nous nous sommes laissés émouvoir par leurs récents malheurs, nous devrions aussi nous laisser convaincre de la nécessité de supprimer les armes nucléaires qui font peser sur les Soviétiques comme sur tous les peuples de la Terre le risque d'une catastrophe telle que les événements d'Arménie auraient l'air, comparativement, d'une partie de plaisir.

\* \* \*

**LE DROIT DE VOTE****L'INSCRIPTION DES ÉLECTEURS**

**M. Jesse Flis (Parkdale—High Park):** Monsieur le Président, Zoya Stevenson, Nancy Jacobi et des milliers d'autres Canadiens de la circonscription de Parkdale—High Park et de partout au Canada n'ont pu voter aux élections du 21 novembre en raison de l'inefficacité de nos méthodes de recensement électoral.

A chaque élection, nous entendons des histoires d'horreur selon lesquelles des habitants de toute une rue ou de tout un immeuble à appartements n'ont pas été recensés. Bien des électeurs n'ont pas été recensés parce qu'ils étaient en voyage ou avaient un horaire de travail d'exception pendant la période de recensement. D'autres ne se sont rendu compte de l'omission de leurs noms qu'au moment où ils se sont présentés aux bureaux de scrutin le jour de l'élection.

J'exhorte donc le Parlement à entériner sans délai les recommandations suivantes.

1. Mettre au point une méthode d'inscription visant à établir une liste électorale permanente.
2. Permettre l'inscription des électeurs le jour de l'élection tant dans les régions urbaines que rurales.

La mise en oeuvre de ces deux recommandations empêcherait toute discrimination à l'endroit des électeurs des régions urbaines et garantirait aux électeurs canadiens l'exercice de leurs droits de citoyens. Il est de notre devoir, en tant que parlementaires, de faciliter l'exercice du droit de vote et non d'y faire obstacle.

\* \* \*

● (1405)

**LE LIBRE-ÉCHANGE****LE MANDAT DU GOUVERNEMENT**

**M. Michel Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Relations extérieures):** Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais remercier la population de la circonscription de Champlain de m'avoir fait confiance pour un deuxième mandat consécutif. Évidemment, je m'engage à continuer de travailler pour chacun et chacune des citoyens de ma circonscription à améliorer la qualité de vie chez nous, à amener des investissements importants, à faire en sorte que l'économie canadienne et l'économie de ma région continuent à être aussi efficaces qu'au cours des quatre dernières années.

Dans un deuxième temps, j'aimerais rappeler, monsieur le Président, aux deux partis de l'opposition qu'ils ont pris un engagement formel au soir de leur défaite, c'est-à-dire de laisser passer sans embargo l'Entente de libre-échange, sans faire de pression indue. On se rend compte que la session ne fait que débiter et que les deux partis ne tiennent pas leur promesse, c'est-à-dire qu'ils veulent tout simplement mettre des bâtons dans les roues au gouvernement pour empêcher ce que les Canadiens ont décidé le 21 novembre, c'est-à-dire un vote en faveur du libre-échange, un vote en faveur du développement économique du Canada et un non à la régression des deux partis de l'opposition.

\* \* \*

[Traduction]

**LES CATASTROPHES****LE TREMBLEMENT DE TERRE EN ARMÉNIE—LA RÉACTION DU CANADA**

**Mme Barbara Greene (Don Valley-Nord):** Monsieur le Président, le mercredi 7 décembre dernier, la pire catastrophe naturelle qu'ait connue l'Union Soviétique au cours de ce siècle a frappé l'Arménie.